

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

Est par la présente donné par la soussignée, madame Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE lors de la séance ordinaire du 12 septembre 2023, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-595 MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE # 2013-518 POUR AGRANDIR LA ZONE 87-VA À MÊME LES ZONES 53-AF (10HA) ET 86-VA-AD(AM).

Le règlement a été déposé au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière au 820, rue St-Alphonse, Lac-aux-Sables, Québec, G0X 1M0 où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux jours et heures régulières d'ouverture du bureau.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité délivré par la MRC de Mékinac le 23 octobre 2023.

Le règlement peut également être consulté sur le site Internet municipal dans la section « Avis publics » de l'onglet « Notre municipalité » à l'adresse suivante : www.lac-aux-sables.qc.ca

DONNÉ À LAC-AUX-SABLES LE 27 OCTOBRE 2023.

Manuella Perron, OMA

Directrice générale et Greffière-trésorière